

Fiche signalétique

Micro-Digestant

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	Micro-Digestant	En cas d'urgence	1-800-843-6174
Code	365FS	Date de validation	11/1/2011.
Utilisations	Produit digérant les bactéries	Date d'impression	11/1/2011.
Manufacturier	Essential Industries, Inc. P.O. Box 12 Merton, WI 53056-0012 Phone: 262-538-1122	Nom du responsable	Regulatory Affairs Department

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé	1	HAZARD RATING
Inflammabilité	0	4 = Extreme
Risques physiques	0	3 = High
Protection individuelle	B	2 = Moderate
		1 = Slight
		0 = Insignificant

A = Lunettes B = Lunettes & Gants C = Lunettes, Gants & Tablier

2. Identification des dangers

Vue d'ensemble des urgences N'EST PAS CENSÉ PRODUIRE D'EFFETS NÉFASTES SIGNIFICATIFS SUR LA SANTÉ QUAND LES INSTRUCTIONS D'UTILISATION RECOMMANDÉES SONT RESPECTÉES.

Aucun effet important ou danger critique connu. Éviter le contact prolongé avec la peau, les yeux et les vêtements.

Effets aigus potentiels sur la santé faites à la surexposition

Inhalation Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion Aucun effet important ou danger critique connu.

Peau Aucun effet important ou danger critique connu.

Yeux Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels sur la santé faites à la surexposition

Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité Aucun effet important ou danger critique connu.

Voir Information toxicologique (section 8)

3. Information sur les composants

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Contact avec les yeux Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Contact avec la peau En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Inhalation Transporter la personne incommodée à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Ingestion Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Protection des sauveteurs Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Note au médecin traitant Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit

Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

Moyens d'extinction

Utilisables

Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Dangers spéciaux en cas d'exposition

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Produit de décomposition thermique dangereux

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Point d'éclair

Vase clos: Non applicable

6. contrôle et mesures de prévention

Entreposage Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles, de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Protection individuelle

Respiratoire

Pas nécessaire. Toutefois, le recours à une ventilation appropriée fait partie des bonnes pratiques de l'industrie.

Mains

Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Peau

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Yeux

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières.

Méthodes de nettoyage

Petit déversement

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Élimination des déchets

La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux.

7. Propriétés physico-chimiques

État physique

Liquide

Point d'ébullition/condensation 100°C (212°F)

Couleur

Blanc.

Point de fusion/congélation 0°C (32°F)

Odeur

Herbe.

Pression de vapeur <4 kPa (<30 mm Hg)

COV

0.0%

Densité de vapeur <1 [Air = 1]

pH

6.5 à 7.5

Lester par le Gallon: 8.35 lbs./gal.

1% pH:

7.2

Gravité Spécifique: 1.00 gm/ml

8. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Conclusion/Résumé

Non disponible

Toxicité chronique

Conclusion/Résumé

Non disponible

9. Informations relatives au transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	Non réglementé	-	-	-		-

GE* : Groupe d'emballage